



- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre KAPPELEN et STETTEN

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne des travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre KAPPELEN et STETTEN.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Il s'agit d'un marché de travaux.

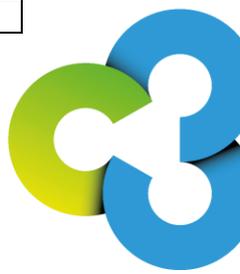
Lieu(x) d'exécution :

- 68510 KAPPELEN - 68510 STETTEN
- Code NUTS : FRF12

5. Classifications CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Codes CPV	Libellé des codes CPV
45233140-2	Travaux routiers
45316110 - 9	Installation de matériel d'éclairage public
45112700 - 2	Travaux d'aménagement paysager



6. Durée du marché – Délais d'exécution :

Le marché est conclu à compter de sa notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux.

La notification du marché entraîne le démarrage de la période de préparation de 3 semaines incluant tous les délais de préparation, de réalisation de plans d'exécution, de commande, des documents divers ou échantillons pour leur approbation.

Par la suite, les travaux débiteront à compter de la notification d'un ordre de service ad hoc, pour un délai maximum d'exécution de 9 semaines.

Le candidat pourra proposer de meilleurs délais d'exécution dans son offre. Ils respecteront toutefois impérativement les délais maximums d'exécution ci-avant.

PERIODE DE PREPARATION	DELAJ PLAFOND D'EXECUTION DES TRAVAUX
3 semaines à compter de la notification du présent marché	9 semaines à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage des travaux suivant la période de préparation

7. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Prestation divisée en lots : Non
- Les variantes sont autorisées : Oui

Variante libre : Les soumissionnaires peuvent présenter à leur initiative, et conformément à l'article R.2151-8-2° du code de la commande Publique, une offre comportant **une seule** variante libre.

Cette offre alternative devra répondre aux besoins exprimés par le maître d'ouvrage tout en offrant la possibilité de bénéficier d'avantages en termes de performance, d'entretien, de délai d'exécution ou encore de prix.

La variante libre pourra concerner les points suivants :

- Formulation et épaisseur des enrobés de la couche de roulement
- Structure et couche de forme de chaussée

Variante imposée : Conformément à l'article R2151-9 du Code de la Commande Publique, pour le présent marché, les soumissionnaires devront obligatoirement répondre à une variante imposée par le pouvoir adjudicateur.

Cette variante portera sur un traitement de sol des matériaux en place, en remplacement de la couche de forme, en matériaux naturels de type D21 ou assimilables.

Le candidat a l'obligation de remettre une offre pour la variante obligatoire sous peine de voir sa candidature et son offre rejetées.

Dans tous les cas, les propositions de variantes, qu'elles soient à l'initiative du candidat (variante libre) ou imposée par le pouvoir adjudicateur, devront respecter les dispositions ci-après :

- Le candidat devra impérativement remettre une offre de base en plus de son offre variante. Toute offre variante proposée sans dépôt d'une offre de base sera rejetée ;



- La variante proposée par l'entreprise n'ait pas pour effet d'augmenter les délais de réalisation des travaux, n'ait pas d'incidence sur le descriptif des travaux, n'ait pas d'incidence sur l'aspect et les performances de l'ouvrage.
Le détail des documents à remettre pour le dépôt d'une offre variante est indiqué dans le règlement de consultation
L'analyse des offres variantes se fera dans les conditions décrites à l'article 7.2 du règlement de consultation.
- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
 - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique : Les conditions d'exécution de ces nouveaux marchés seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
 - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : Modalités de financement: autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération + subvention de la DSIL + Aggloprogramm de Bâle (CH)
- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique.
Délai global de paiement : 30 jours.
- Les prix seront fermes et actualisables dans les conditions du CCAP.
- Cautionnement et garanties exigées : Il est prévu une retenue de garantie dans les conditions du CCAP.
- Il est prévu le versement d'une avance dans les conditions du CCAP.
- L'Acheteur a décidé de faire application des dispositions de l'article L.2112-2 du code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

L'entreprise qui se verra attribuer le marché devra réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières et réserver dans l'exécution du marché, un minimum d'heures d'insertion, sur la durée du chantier, conformément à ce qui est demandé dans l'acte d'engagement.

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
 - La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;



- La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
 - La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ;
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Conditions de participation :

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

10. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

11. Autres informations :

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, se référer au règlement de la consultation.

12. Date limite de réception des offres :

Mardi 05 septembre 2023 à 12h00

13. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Lundi 24 juillet 2023 à 12h00

